Didier MALISZEWSKI
Président C.Sportive
06.88.31.30.41

Destinataires :
Chatenoy – Le Breuil - Palinges
Tournus

Montceau, le 2 Novembre 2026

ORGANISATION DU CHAMPIONNAT SENIOR MASCULIN 3 x 3 2026/2027

Cinq équipes engagées

EQUIPE 1	CHATENOY 1
EQUIPE 2	TOURNUS
EQUIPE 3	LE BREUIL
EQUIPE 4	PALINGES
EQUIPE 5	CHATENOY 2

En première phase cinq journées sont organisées

1ère journée 16 au 30 novembre à CHATENOY 1
2ème journée 1 décembre au 20 décembre à TOURNUS
3ième journée 11 au 31 janvier à LE BREUIL
4ième journée 1er février au 14 mars à PALINGES
5ième journée 15 mars au 4 Avril à CHATENOY 2

Selon les schémas suivants :

J1 à CHATENOY 1		J2 à TOURNUS		J3 au BREUIL		J4 à PALINGES		J5 à CHATENOY 2	
T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2
2-4	3-5	1-3	4-5	2-5	1-4	1-5	2-3	1-2	3-4
1-3	4-5	2-5	1-4	1-5	2-3	1-2	3-4	2-4	3-5
2-5	1-4	1-5	2-3	1-2	3-4	2-4	3-5	1-3	4-5
1-5	2-3	1-2	3-4	2-4	3-5	1-3	4-5	2-5	1-4
1-2	3-4	2-4	3-5	1-3	4-5	2-5	1-4	1-5	2-3

Rappel le lieu, la date et l'horaire sont à fixer par l'équipe recevante.
Le correspondant 3x3 doit après consultation des autres correspondants 3x3 prévenir les autres équipes et le CD71 au moins 10 jours à l'avance pour la date et lieu. L'horaire doit être communiqué au moins une semaine à l'avance.

Comité Départemental de Saône et Loire de Basket-Ball
14-16, Rue des Prés - 71300 MONTCEAU LES MINES
03 85 57 42 61 - secretariat@cdbasket71.com
www.cdbasket71.com - N° Siret : 37999997200027-926C

Deuxième phase

Une deuxième phase sera organisée : les équipes classées 1 à 3 à l'issue de la 1ère phase se rencontrent sur un dernier stop dont le vainqueur sera déclaré champion de Saône et Loire.

REGLEMENTS

Les règles de la pratique du basket 3x3 vous sont jointes.
Les joueurs présents sur les stops devront signer la feuille d'émargement.

A la charge du **club recevant d'envoyer (photos ou scan) sous 48H au secrétariat du Comité** : secretariat@cdbasket71.com

- **La feuille d'émargement**
- **Les feuilles de matchs qui devront être remplies correctement**

Le règlement sportif particulier (en annexe) et les dispositions financières du comité départemental sont applicables pour cette saison.

Tout joueur doit être titulaire d'une licence Joueur Compétition FFBB, valide pour la saison en cours.

Chaque équipe est composée d'un roster de quatre à sept joueurs maximum. Les effectifs ne peuvent plus être modifiés jusqu'à la fin de la compétition de clubs lorsque la liste qui est déposée au comité départemental comporte sept joueurs. Lors de chaque stop, seuls trois ou quatre joueurs issus de la liste peuvent participer au stop et sont désignés avant le début du premier match.

Didier MALISZEWSKI	**Christiane COMMAILLE**	**Thierry BERTHEAU**
Commission Sportive	*Secrétaire Générale*	*Président*

Copies : TB-CC-MJ-DMALI-BB

Comité Départemental de Saône et Loire de Basket-Ball
14-16, Rue des Prés - 71300 MONTCEAU LES MINES
03 85 57 42 61 - secretariat@cdbasket71.com
www.cdbasket71.com - N° Siret : 37999997200027-926C